

13/07/19

Volume XVII – Lettre 39

10 Tamouz 5779



Hil'hoth Bera'hoth par le Rav Dovid Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

Hil'hoth Bera'hoth XIX : erreurs sur les bera'hoth (3^{ème} partie).

Que doit faire celui qui a récité "boré péri haéts" sur un bonbon et s'est repris aussitôt ?

La bera'ha de celui qui s'est repris בתוך כדי דיבור, qui est le temps nécessaire pour saluer son prochain par l'expression "שלום עליך רבי" est valable et n'a pas à être répétée. Par conséquent celui qui a récité la bera'ha "boré péri haéts" et s'est repris dans les 3 secondes en disant "chbakol niyé bidevaro" n'a pas à répéter toute la bera'ha. 1

Ceci est vrai pour toutes les bera'hoth (sauf celles deoraitba, comme mentionné plus haut). Cependant, si l'on ne s'est pas repris pendant כדי דיבור, il faut reprendre la bera'ha depuis le début.

Que doit faire celui qui "réfléchit" à la bera'ha appropriée ?

Quelqu'un termine une bera'ha inappropriée et laisse passer תוך כדי דיבור parce qu'il hésite sur la bera'ha correcte. Il pourrait penser qu'il n'y a pas réellement de hefsek (interruption) puisqu'il n'a cessé de penser à la bera'ha à venir mais il devra malgré tout, dans ce cas, répéter la bera'ha. 2

La tomate que j'avais en main sur laquelle j'ai récité la bera'ha est tombée. Dois-je la répéter avant de prendre une autre tomate de la table ?

Selon le Choul'han Arou'h, 3 il faut réciter une nouvelle bera'ha et le Biour Hala'ha explique 4 que pour le Me'haber (rédacteur du Choul'han Arou'h, décisionnaire pour les sefardim) c'est le cas, même pour celui qui avait l'intention de consommer les autres tomates. Pour le Rama (décisionnaire pour les ashkénazim), on ne doit répéter la bera'ha que si l'on n'avait pas l'intention de consommer les autres tomates, même si elles étaient posées sur la table. On considère que dans un cas général où l'on n'a pas trop pensé à l'étape suivante, 5 la bera'ha ne couvre pas automatiquement les autres tomates.

Par contre, le Michna Beroura 6 rapporte l'opinion de différents Richonim (Sages de la 1^{ère} génération ayant vécu dans la 1^{ère} moitié du 2^{ème} millénaire) qui ne sont pas d'accord avec ce psak (décision) et qui pensent, en vertu du principe de ספק ברכות להקל (en cas de doute sur la nécessité de réciter une bera'ha, on s'en abstient), que s'il y a d'autres tomates sur la table, on ne répète pas la bera'ha.

[1] Siman 209:2

[2] הלכות שלמה פכ"ב סי"ב

[3] 206:6

[4] ד"ק ה

[5] Michna Beroura 206:26

[6] Ibid.

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport זקת en dehors d'Israël

(XIX:2)

דבר אל בני ישראל ויקחו אליה פרה אדומה תמימה

Avertis les enfants d'Israël de te choisir une vache rousse, intacte

Rachi rappelle (19: 2) que pour Hachem, la mitsva (commandement) de para adouma (la vache rousse) était un «'hok» (décret divin sans explication évidente apparente) que nous ne sommes pas autorisés à chercher à comprendre. Chlomo HaMéle'h (le Roi Salomon) a déclaré (Bamidbar Rabba 19:3) qu'après avoir utilisé toutes ses capacités intellectuelles pour tenter de comprendre la mitsva de para adouma, il n'y était pas parvenu.

Pourtant, Rachi écrit également au nom du Rav Moché HaDarchan que la para adouma servait d'expiation pour le péché du veau d'or et explique comment chaque détail des lois de la vache rousse rachète spécifiquement un aspect correspondant du veau d'or. Après avoir expliqué que la para adouma est un 'hok par excellence, un ordre que même le sage Chlomo ne pouvait comprendre, comment Rachi peut-il expliquer en détail la raison d'être de cette mitsva ? De plus, de quelle manière cette mitsva spécifique a-t-elle pu expier la faute du veau d'or ?

Le Beth Halevi explique que, lorsque le peuple juif conclut à tort que Moché était mort, ils recherchèrent désespérément un intermédiaire qui puisse les guider et leur enseigner la volonté de Hachem. Ils aspiraient à construire un lieu où la présence divine puisse reposer parmi eux afin de combler le vide laissé par la mort présumée de Moché. Comme leur intention était d'agir pour l'amour du ciel, ils choisirent Aaron pour diriger le projet afin qu'il réussisse. Dans cette optique, quelle était leur erreur et pourquoi leur plan a-t-il si lamentablement échoué ?

Le Beth Halevi répond que chaque mitsva contient en son sein des secrets mystiques profonds qui, lorsqu'ils sont exécutés correctement, ont des effets considérables sur les mondes supérieurs. Au mont Sinaï, le peuple juif s'est trompé en pensant que s'il découvrait les concepts kabbalistiques qui se cachent derrière une mitsva, il pourrait l'accomplir en se basant sur sa compréhension, même sans en avoir reçu l'ordre. En conséquence, bien que leurs intentions fussent bonnes, ils manquèrent de l'assistance divine qui vient uniquement de l'accomplissement de Sa volonté et ils finirent par fauter avec le veau d'or.

Selon le Midrach (Chemoth Rabba 51:8), le Michkan servit également d'expiation pour le péché du veau d'or. Le Beth Halevi explique que puisque la faute du veau d'or eut son origine dans le fait d'agir sans que Hachem le commande, la Torah souligne donc à plusieurs reprises dans la Sidra Pekoudé (voir par exemple Chemoth 39:5) que chaque élément du Michkan était fabriqué en suivant scrupuleusement les instructions transmises par Hachem à Moché.

Avec cette introduction, nous pouvons maintenant répondre à nos questions initiales. La mitsva de para adouma est bien un 'hok, dont la logique échappa à Chlomo et certainement aussi au Rav Moché HaDarchan. Si tel est le cas, que veut-il nous dire en indiquant que la vache rousse vient racheter le veau d'or ? Comme nous comprenons maintenant que la tentative d'un Juif d'être trop intelligent et de prendre des initiatives que Hachem ne lui a pas ordonné est à l'origine du péché du veau d'or, la réparation ultime de cette faute consiste à subordonner totalement son intelligence à celle de Hachem, comme le montre la volonté d'accomplir un 'hok, une mitsva qui semble n'avoir aucun sens mais que l'on fait uniquement parce que Hachem l'a commandée !

La Torah est supérieure à la prêtrise et à la royauté, car la royauté s'acquière par 30 qualités, la prêtrise s'acquière par 24, alors que la Torah est acquise par 48 vertus...

Ce sont: ... (20) être lent à se mettre en colère, (21) avoir bon cœur, ...

La première qualité de cette semaine, la lenteur à la colère, est peut-être la première des 48 voies permettant d'acquérir la Torah listées dans cette célèbre *michna*, qui semble n'avoir pratiquement rien à voir avec l'étude de la Torah. Toutes les qualités décrites jusqu'ici étaient étroitement apparentées à l'étude par exemple : l'écoute, l'expression, la discussion avec des collègues, une activité mondaine limitée, etc... Directement ou indirectement, elles contribuent toutes à la focalisation sur l'étude. Cette qualité, en revanche, même si elle constitue certainement un trait de caractère positif, semble peu pertinente par rapport à l'étude et semble décrire un caractère plus universel. C'est en fait l'une des qualités attribuées à D-ieu (Exode 34 : 6), une qualité que dans l'idéal, tout Juif devrait imiter.

Quelle en est la pertinence particulière pour les érudits ? Les commentateurs offrent un certain nombre d'excellentes réponses à cela. La première et peut-être la plus importante est que les personnes en colère ne pensent plus correctement (Ma'hzor Vitry). Le *Midrach* rapporte que chaque fois que Moïse se mit en colère contre le peuple, il commit ensuite une erreur (voir Rachi dans Nombres 31:21). Il les réprimanda quand ils exigèrent de l'eau avec effronterie et il finit par obtenir de l'eau en frappant un rocher plutôt que de lui parler, comme *Hachem* le lui avait demandé (voir Nombres 20:1-13). Il critiqua Israël pour avoir épargné les filles, après leur combat victorieux contre Madian et il en arriva à négliger l'enseignement d'une loi pertinente (Nombres 31: 1-24). La raison en est que la colère n'est simplement pas propice à la réflexion ou à un comportement rationnel. Nous regrettons généralement ce que nous avons dit ou fait sous le coup de la colère.

De même, l'étude de la Torah, avec toute l'euphorie et l'exaltation qu'elle engendre, nécessite une attention et une réflexion constante. Elle ne peut être acquise par un esprit bouillonnant et instable, en proie à la colère et à la mesquinerie. Le *Midrach* Chmouel (rédigé par R. Chmouel de Ouzeda, au XVI^{ème} siècle, Safed, Israël) propose une réponse différente. La colère est un des plus grands inhibiteurs des relations interpersonnelles. Celui qui est irascible ou d'un abord difficile ne pourra que difficilement établir de bonnes et saines relations avec son entourage. Ceux qui devront avoir à faire à lui (employés, membres de la famille) seront prudents ou sur la défensive en sa présence. Ils vont en arriver à le craindre et à ne se livrer réellement que derrière son dos. Cette personne n'aura pas de relations sincères et significatives avec autrui et même si certains peuvent avoir des relations courtoises avec elle, elle sera essentiellement seule.

Les bonnes relations sont en vérité primordiales dans la vie, pour notre développement, tant spirituel qu'émotionnel, mais, pour l'étude de la Torah, elles sont essentielles. Plusieurs des premières qualités décrites dans cette *michna* ne peuvent être acquises séparément. Il faut être un bon auditeur (voie 2), il faut servir humblement les érudits (voie 9), il faut discuter avec ses collègues et enseigner aux élèves (voies 10 et 11). L'étude de la Torah exige une interaction positive et presque permanente avec les autres (enseignants, collègues et élèves). Comme nous l'avons expliqué plusieurs fois dans le passé, la Torah n'a jamais eu pour but d'être étudiée seule, en revoyant son étude dans un coin de bibliothèque. C'est un texte évolutif, uniquement accessible par le biais de discussions animées et vivantes. Ce n'est que par le biais d'une intervention humaine réelle et significative que l'on acquiert vraiment la Torah, non pas comme un livre d'histoire ou d'information, mais comme un guide vivant et pertinent pour la vie. L'objectif est d'apprendre comment vivre la Torah, pas comment l'étudier.

Un mot sur la Téfila

par Rabbi A. Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

à suivre

קטורת

Encens

La présentation des קרבנות (sacrifices) dans la Torah est généralement suivie par la description du mélange des épices qui composaient les קטורת (encens), qui étaient offerts deux fois par jour sur le מזבח הזהב (autel en or). Onze épices, pesant chacune seize "manéh" pour un total de 368 manéh, composaient les קטורת. Cela représentait la consommation d'un an, les trois manéh restants étant offerts par le Cohen Gadol à Yom Kippour dans le קודש הקדושים (le Saint des Saints). L'offrande des קטורת est l'un des grands mystères de la עבודה (service divin), dans le Beth Hamikdash (Temple). Sa sainteté unique est confirmée par la Torah puisque celui qui aurait préparé une composition identique comme parfum à usage personnel était passible de la peine de כרת (retranchement céleste).

Tout au long de notre histoire, les קטורת ont joué un rôle central. Nadav et Avihou, les deux fils d'Aaron Hacoheh, ont perdu la vie après avoir offert des קטורת qui ne leur avait pas été prescrites. Les 250 membres du Sanhédrin qui suivirent Kora'h dans sa rébellion périrent en offrant des קטורת. Par contre, lorsqu'une épidémie généralisée (la peste) se déclara après la rébellion de Kora'h, Aaron fit brûler les קטורת qui stoppèrent l'épidémie. 'Hazzal (nos Sages) nous enseignent que l'offrande des קטורת servait d'expiation aux effets du lachon hara (médisance). Les gens connaissaient la leçon des קטורת: tout comme la vie et la mort sont inhérentes aux קטורת, la langue a également de grandes conséquences positives et négatives.

A la mémoire de Esther BRAJZBLAT bass Yaacov GOLDMAN (6 Tamouz 5771)

& de Naomie Esther CHOUKROUN bath Ra'hel ABISROR (7 Tamouz 5757)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza